

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 26

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Degré d'occupation dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes

Enquête d'octobre 1988

Activité soutenue en architecture et ingénierie

L'enquête menée au mois d'octobre par la Société suisse des ingénieurs et des architectes fait apparaître un degré satisfaisant d'occupation des ingénieurs et des architectes durant le troisième trimestre. La rentrée des nouveaux mandats s'est maintenue à un niveau élevé. Une hausse de 16% depuis 1987 indique que, dans l'industrie électrique et mécanique en particulier, elle est même en nette progression.

Le portefeuille des mandats se situe également à un bon niveau : 90% des architectes, 80% des ingénieurs du bâtiment et 83% des ingénieurs civils disposent de réserves de travail en constante progression. Pour les ingénieurs électriciens et mécaniciens aucune régression du portefeuille n'est constatée. Tous les indicateurs annoncent, par rapport à ceux de l'année précédente, une amélioration sensible.

Pour l'ensemble de la branche, l'assèchement du marché du travail représente une source de problèmes.

Il devient en effet difficile de trouver le personnel supplémentaire rendu nécessaire par l'amélioration de la conjoncture.

Les prévisions pour le prochain trimestre sont favorables : 93% des participants jugent la situation bonne, voire satisfaisante (91% au trimestre précédent). Une analyse détaillée par branches démontre que 92% des architectes (91% au trimestre précédent), 95% des ingénieurs civils (91% au trimestre précédent), 97% des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs géomètres (95% au trimestre précédent) et 95% des ingénieurs électriciens et mécaniciens (95% au trimestre précédent) considèrent que les perspectives sont bonnes voire satisfaisantes.

Malgré cet optimisme, un ralentissement de la croissance est prévisible à long terme ; d'une part on s'attend à une croissance plus modérée, d'autre part nos ressources techniques et humaines sont limitées. Enfin, le Conseil national vient de prendre des mesures budgétaires restrictives, qui pénaliseront certains investissements et particulièrement la construction.

Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du troisième trimestre de 1988 avait été, par rapport au deuxième trimestre de 1988, en progression, stationnaire ou en diminution. En ce qui concerne les travaux d'édilité, 29% des architectes répondants (30% au trimestre précédent) et 75% des ingénieurs civils (76% au trimestre précédent) se sont vu attribuer de tels mandats au cours du troisième trimestre de 1988.

Exportation des services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires des deuxième et troisième trimestres de 1988. 1,3% des architectes et 4,5% des ingénieurs civils répondants avaient eu de telles activités au cours du deuxième trimestre de 1988, 1,3% des architectes et 5,7% des ingénieurs civils au cours du troisième trimestre de 1988.

Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin septembre 1988 par rapport à fin juin 1988.

Evolution du portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats, en pour-cent, à fin septembre 1988 par rapport à fin juin 1988.

Réserve de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place.

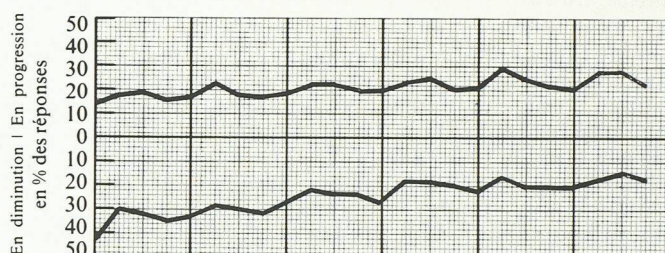
Effectifs de personnel

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

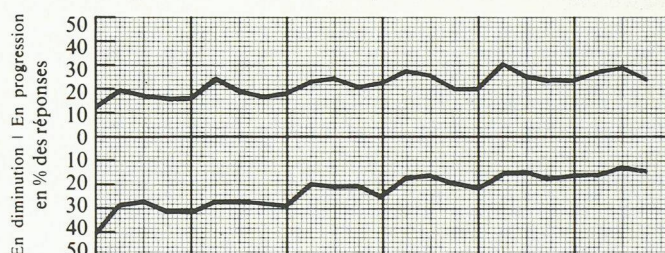
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1982

Année	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Trimestre	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4

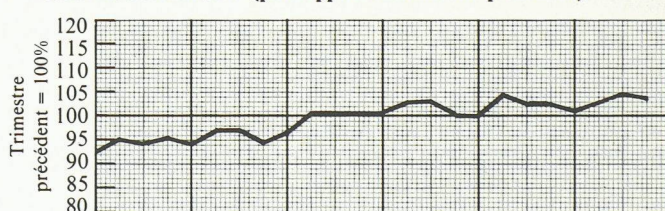
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



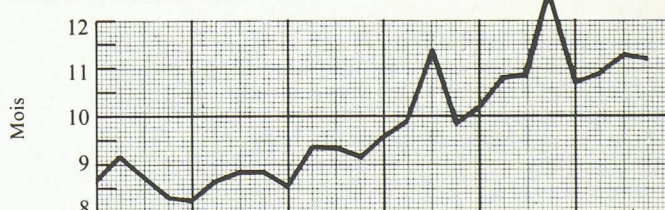
Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



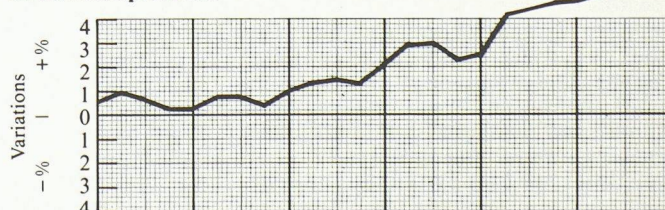
Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



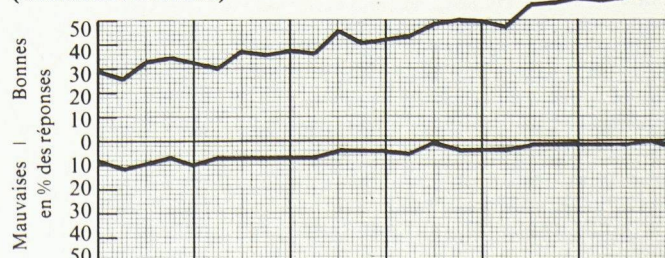
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du quatrième trimestre de 1988, les variations prévisibles des effectifs de personnel.

Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le quatrième trimestre de 1988.

Assemblée des délégués de la SIA: une date capitale dans l'histoire des normes

Les délégués venus nombreux à Berne pour l'assemblée des délégués du 18 novembre dernier étaient certes convaincus de l'importance de leurs décisions sur l'adoption des normes SIA 160, 162 et 162/1. Malgré toute l'attention que les projets successifs de ces documents ont suscitée au cours d'une genèse d'une dizaine d'années, peu de participants à l'assemblée étaient entièrement conscients de l'immensité du travail fourni par tous ceux qui ont œuvré à leur élaboration et des conséquences de leur mise en vigueur (pour ne pas parler d'un éventuel renvoi).

L'étendue de la procédure de consultation et de l'examen des objections ou des remarques a conduit à la présentation, à Berne, de documents d'une grande maturité. Les objections qui se sont exprimées ne remettaient pas en cause l'essence même des innovations introduites (à une exception nostalgique près).

L'acceptation des trois normes proposées avec des majorités convaincantes témoigne certainement d'un sens aigu des responsabilités de la part des délégués:

SIA 160: 1 opposition, 2 abstentions

SIA 162: 25 oppositions, 5 abstentions

SIA 162/1: 29 abstentions.

Les opposants ont eu tout loisir d'expliquer pourquoi ils ne pouvaient pas se rallier aux textes proposés, malgré l'effort sans précédent consenti par les instances de la SIA pour arriver à un consensus au bout de dix ans de travail. S'ils n'ont finalement pas été suivis, c'est probablement grâce à la promesse formelle exprimée par le président Jean-Claude Badoux au nom du Comité central de tirer les premières conclusions des remarques que deux ans d'expériences pratiques auront permis d'accumuler à fin 1990. Le principe de commissions dites de suivi des nouvelles normes donne la garantie que des adaptations seront possibles, sans qu'il faille attendre une nouvelle rédaction, et à temps pour affronter l'échéance de 1993 (il faut se souvenir à ce sujet que le Conseil fédéral a décidé de se plier unilatéralement aux normes de la Communauté européenne: le seul biais par lequel notre pays peut exercer une influence sur ces dernières, c'est la qualité innovatrice de ses propres normes).

L'ingénieur civil suisse dispose dorénavant, avec les normes SIA 160 «Charges», 162 «Ouvrages en béton» et 162/1 «Structures en béton/Essai des matériaux», d'une documentation de base réellement fondée sur l'état actuel des connaissances. Il ne lui est pas demandé l'application de formules toujours plus compliquées, mais bel et bien une réflexion créative plus approfondie que jamais. L'effort exigé de lui va donc dans le sens d'une valorisation de sa profession, et non de l'introduction de nouveaux automatismes.

Vu l'importance de ce triple vote, on conçoit que les points qui l'ont précédé à

l'ordre du jour n'aient pas retenu longtemps l'attention des délégués, comme l'acceptation du budget 1989, équilibré, sans modification des cotisations.

L'assemblée a rendu un hommage ému à son vice-président, Karl F. Senn, ingénieur mécanicien, de Winterthour, décédé cette année. Pour lui succéder, elle a pour la première fois nommé un membre de la section de Fribourg au Comité central de la SIA, en la personne de M. Philippe Viridis, ingénieur électricien, que nous présenterons ultérieurement de façon plus approfondie. Pour l'anecdote, mentionnons la réponse du nouveau membre du CC à son collègue du GAE qui l'interpellait sur l'importance qu'il attachait aux problèmes d'environnement: M. Viridis fait partie depuis deux ans de la commission cantonale de la protection de l'environnement!

C'est M. Roland Walthert, ingénieur électricien, de Wettingen, qui a remplacé M. Senn à la vice-présidence de la SIA, alors que M^{me} Arlette Ortis, architecte, de Genève, reprendra le mandat de M. Senn au Conseil d'administration de la SEATU. Nos félicitations et nos meilleurs vœux à ces trois collègues.

La SIA fera usage de son droit de consultation au sujet de la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes; le Groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et l'environnement (GAE) se chargera de la rédaction. Les sections sont vivement invitées à se mettre en rapport avec son président, M. H. J. Bernath.

C'est la section des Grisons qui recevra la SIA pour les Journées de 1991; après les prochaines Journées à Genève, on se

réjouira avec le président central de cette occasion de rendre visite à nos collègues de l'autre bout de la Suisse, l'année où notre pays célébrera son sept centième anniversaire.

M. Jaray a informé l'assemblée des résultats de huit séances de travail consacrées au problème des honoraires pour les travaux d'informatique. Un projet de recommandation a vu le jour: les prestations dans le domaine de l'informatique seront facturées au tarif normal, majoré d'un supplément couvrant les surcoûts effectifs des moyens informatiques.

De même, le projet de contrat type sera soumis à consultation en janvier prochain. Le problème de la relève dans nos professions a fait l'objet d'une intéressante discussion. On a pu y apprendre que la motivation des enseignants secondaires, lorsqu'il s'agit d'intéresser leurs élèves à nos professions, atteint le zéro absolu, dès lors qu'il s'agit de s'informer en dehors des heures d'école...

En avant-première des publications et de la grande manifestation qui couronneront au printemps l'action «Innovation» de la SIA, l'ancien président central Ad. Jacob a donné à l'assemblée un résumé enthousiaste des innombrables efforts consentis dans le cadre de cette action.

Le président Jean-Claude Badoux a pu conclure l'assemblée en lui donnant rendez-vous les 19 et 20 mai 1989 à Genève pour des Journées SIA que nos collègues genevois ont voulues résolument tournées vers l'avenir.

Jean-Pierre Weibel

Groupes spécialisés

GTE: l'ingénieur d'affaires pour les pays en voie de développement

Pour promouvoir leurs activités économiques, les sociétés techniques s'attachent souvent les services d'ingénieurs d'affaires. Le rôle de ces derniers est de participer, avec les divers départements de la société, à la prospection, à l'étude et à la préparation d'offres, puis au suivi des dossiers. Ce rôle est particulièrement important pour les relations avec les pays en voie de développement.

En effet, dans les affaires qu'elles traitent, les sociétés appliquent d'habitude des critères qui sont dérivés des normes et traditions de leur pays d'établissement. Ces critères sont souvent différents de ceux adoptés par les clients des pays en voie de développement qui sont, eux, influencés par les conditions géographiques et climatiques de leur propre pays, et par la qualification de la main-d'œuvre locale, et résultent aussi d'habitudes ou de traditions locales bien établies. En traitant avec un client, il

faut savoir en respecter les critères ou bien savoir le convaincre d'en adopter de nouveaux, mieux adaptés à sa situation, ou simplement meilleur marché, tout en étant techniquement également bons. Tout cela doit se faire sans pour autant compromettre la qualité du produit que l'on offre. L'ingénieur d'affaires qui intervient pour le compte d'une société doit posséder une grande expérience de l'étude et de la réalisation de projets, bien connaître l'organisation de la société avec laquelle il travaille, bien connaître le terrain, les hommes et les critères en vigueur dans les pays en voie de développement, enfin savoir inspirer confiance. Il ne remplace pas l'agent ou le représentant commercial local. Son rôle est de veiller à ce que l'activité de la société dont il dépend au service du client et à ce que le service rendu ou proposé soient conformes tant aux conditions particulières du pays prospecté qu'aux exigences du client, et cela au meilleur prix. Il contribue donc à éviter à sa société de coûteuses erreurs ou pertes de temps, et à donner un maximum de chances de réussite aux affaires entreprises.

Que d'affaires on aurait pu éviter de perdre si tels ou tels délégués de sociétés avaient été plus au courant des détails techniques du matériel qu'ils étaient censés promouvoir; si certains cadres visitant des pays anglophones parlaient couramment l'anglais; si l'on avait pu mieux présenter les avantages techniques des affaires proposées à «l'homme qu'il faut» chez le client; si l'on avait su agir avec le client en tenant compte des coutumes et de la mentalité locales; si l'on avait su apprécier la détermination des concurrents à casser les prix; si l'on avait pu connaître les facteurs, autres que techniques, qui peuvent influencer le client dans sa décision d'attribuer le marché.

Que d'affaires malheureuses on aurait pu éviter si l'on avait su, au départ, apprécier les difficultés réelles du projet, si certains ingénieurs de projet étaient mieux au courant des conditions locales et de la qualification de la main-d'œuvre disponible; si l'on avait su mettre en confiance l'homme clé du client pour le convaincre, en cours d'exécution du projet, du bien-fondé des solutions proposées, et éviter de ce fait d'avoir à introduire des suppléments ou des changements coûteux.

Que d'argent on aurait évité de perdre si les dirigeants de la société avaient pu éliminer les intermédiaires locaux beaux parleurs, mais peu motivés, voire incompetents ou malhonnêtes.

L'ingénieur d'affaires aide à éviter nombre de ces mésaventures, pour emporter et mener à bien les «bonnes affaires».

V. T. Choulika
Ingénieur-conseil
361, rue Lecourbe
F-75015 Paris

Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs géomètres

Suite à l'approbation par le Conseil fédéral de l'ordonnance sur les études d'impact et à sa très prochaine entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1989, le comité du Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs géomètres de la SIA a décidé de constituer immédiatement un groupe de travail ayant pour but:

- de fixer les conditions cadres d'une étude d'impact concernant les améliorations foncières, selon l'ordonnance
- de définir le cahier des charges d'une étude d'impact
- de préciser une procédure de règlement des conflits entre l'étude d'impact et le projet AF.

Le groupe de travail comprendra au moins un représentant du GRG/SIA, un du Service fédéral des améliorations foncières, un d'un Service cantonal des AF, un de l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage et un des bureaux d'ingénieurs privés. En fonction des problèmes rencontrés, un élargissement du groupe de travail est envisagé. Vu l'urgence, les buts fixés devraient être atteints à la fin de 1989.

Pour le comité du GRG:
Jean-Luc Sautier
Président

Sections

Deux professeurs EPFL membres d'honneur de la SVIA

C'est le château de Grandson qui a accueilli le 4 novembre dernier les membres de la SVIA pour une assemblée générale extraordinaire méritant cette désignation à plus d'un titre.

En effet, notre société rendait un hommage combien mérité - pour des raisons certes différentes - à deux personnalités de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne en leur conférant la distinction de membre d'honneur, en présence de nombreux invités de marque, parmi lesquels on relèvera le conseiller aux Etats Hubert Reymond et le président central de la SIA, le professeur Jean-Claude Badoux.

L'accueil de Grandson était particulièrement sympathique, puisque c'est notre collègue Franz Elmiger, ingénieur civil SIA, qui nous a souhaité la bienvenue et présenté la commune dont il est syndic. On a appris avec intérêt de sa bouche que Grandson se veut particulièrement hospitalière aux activités industrielles, artisanales ou de services susceptibles de renverser sa tendance à devenir une cité-dortoir: avis à ceux que tenterait comme cadre de leurs activités une région exempte des contraintes des grandes cités!

Le président de la SVIA, l'architecte Jean-Baptiste Ferrari, a su évoquer de façon simple et éloquente combien les professeurs Bernard Vittoz et Jean-Marc Lamunère ont illustré nos professions (voir encadrés). La rédaction d'*Ingénieurs et architectes suisses*, qui doit tant à la bienveillance du professeur Vittoz et qui a eu l'honneur de compter le professeur Lamunère parmi ses correspondants, s'associe chaleureusement aux éloges du président de la SVIA.

Le rendez-vous avec Jacques-Edouard Berger n'a cette fois pas été manqué: l'orateur a plongé l'auditoire à la fois dans la fascination de l'Egypte ancienne et dans celle de sa découverte par la cohorte de scientifiques qui ont accompagné Bonaparte dans son expédition militaire en Egypte, nous léguant une somme de documents éblouissante. Si les diapositives du conférencier ne pouvaient qu'en restituer une faible partie, son éloquence nous a permis de vivre intensément l'atmosphère émerveillée dans laquelle ont travaillé d'arrache-pied les savants et les artistes mandatés *nolens volens* par le futur empereur. Quelle leçon, que de constater que ce sont eux qui ont conféré une gloire durable à une expédition vilainement ratée par les militaires! Le pays conquis conquérant ses conquérants: le style «retour d'Egypte», florissant et poussé jusqu'à des rêves architecturaux délirants - quelle revanche...

Jean-Pierre Weibel

Bernard Vittoz, physicien

S'il arrive qu'on associe la profession de physicien à l'image d'une sorte de professeur Tournesol, plongé à demeure dans de nébuleuses formules mathématiques évoquant des phénomènes inaccessibles au commun des mortels et fermé aux réalités quotidiennes, le professeur Bernard Vittoz est bien le dernier scientifique auquel pourrait s'appliquer un tel cliché!

Sa formation et ses compétences scientifiques sont certes celles d'un savant, mais elles ne l'ont en rien coupé du monde réel, comme il en a apporté magistralement la preuve depuis dix ans qu'il préside avec une autorité ferme et souriante une EPFL en plein développement.

Débutant en 1955 par un doctorat en physique du solide et en optique instrumentale, la carrière scientifique du nouveau membre d'honneur de la SVIA le conduit très tôt à l'enseignement de mécanique générale, de génie atomique et de physique du solide à l'EPUL, ainsi qu'à des stages de perfectionnement et d'enseignement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

La recherche bénéficie également de toute son attention, comme en témoignent les 23 thèses qu'il a dirigées, sa charge de directeur du laboratoire de génie atomique de l'EPFL et ses publications scientifiques. La première fois que je l'ai rencontré - j'étais alors délégué national suisse à l'International Committee on Aeronautical Fatigue -, il m'a expliqué comment il étudiait le phénomène du frottement interne dans de minuscules cristaux d'or: en quelque sorte l'opposé microscopique de l'étude de la fatigue sur des cellules entières d'avions que nous effectuons alors dans nos laboratoires d'Emmen. Je n'imaginai alors pas combien mon activité à la tête de notre revue allait bénéficier quelque dix ans plus tard de l'appui constant et particulièrement bienveillant de mon interlocuteur.

Les analyses de M. Nicolas Hayek sont à mes yeux loin de constituer les Saintes Ecritures sur lesquelles toute activité digne de ce nom devrait s'orienter dans notre pays (comme semblent le penser bien des gens auxquels on serait par ailleurs tenté de reconnaître un certain bon sens); mais c'est avec plaisir qu'on a pu relever dans son étude sur les EPF combien celle de Lausanne se comparait favorablement à Zurich quant à la souplesse et à l'efficacité de son organisation. Le président Vittoz a su apprécier et cultiver un indispensable pragmatisme, en une époque où la croissance de l'Ecole, son transfert à Ecublens (avec toutes les tâches de bâtisseur que cela comporte)

et l'émergence d'exigeantes techniques de pointe (pas plus faciles à maîtriser quand on les affuble du médiocre jargon de «hautes technologies») constituent autant de défis vertigineux. Si l'EPFL a su les relever tout en développant avec persévérance ses échanges tant avec le monde scientifique de l'étranger qu'avec l'industrie d'ici et d'ailleurs, c'est en très grande partie grâce à l'engagement inconditionnel de son président.

Que les ingénieurs qui s'en vont déplo- rant que la SIA soit un club essentiellement voué à la construction sachent que le physicien qui préside avec brio l'EPFL est membre de la SIA depuis une trentaine d'années et que sa participation à la vie de cette société n'est pas que de forme: seules des obligations contraignantes l'empêchent parfois de participer à ses manifestations les plus importantes.

Osera-t-on louer ici l'engagement politique de M. Vittoz, en un temps où il est de bon ton de fustiger l'impéritie des autorités avec plus d'énergie que pour s'offrir à partager leur fardeau dans le cadre d'un mandat?

Comme il faut bien une recette pour mener avec succès et sans défaillance des activités aussi exigeantes, livrons ici ce que nous croyons être son secret, qui tient apparemment en trois points: bon sens, humour et amour de la musique, soit trois qualités sans lesquelles le plus grand homme n'est que ce qu'il est, et qui n'étaient pas les moindres de celles d'un illustre physicien - Albert Einstein.

Le hasard des circonstances a éloigné M. Vittoz de la pratique de la recherche et de l'enseignement, lui permettant en revanche la démonstration éclatante du caractère universel d'une formation polytechnique, malgré l'inévitable spécialisation intervenant au cours des études.

S'il est permis d'ajouter à nos vives félicitations un souhait sincère, c'est celui que les structures de l'EPFL soient adaptées de façon que la personnalité de son président puisse continuer à marquer l'Ecole sans que lui-même soit écrasé par la multiplication des charges lui incombant.

Jean-Pierre Weibel

Jean-Marc Lamunière, architecte

L'honneur décerné à Jean-Marc Lamunière me remplit d'aise. Celui-ci est en effet l'un des rares architectes de ce coin du pays qui m'ait laissé une impression que le temps n'a pas estompée. Je me souviens qu'aux alentours des années soixante se réunissaient, au Foyer du théâtre de Lausanne, quel-

ques jeunes architectes récemment diplômés dans le cadre de ce qui s'appelait le CEA (cercle d'études des architectes diplômés de l'EPUL); le CEA s'était donné pour but de replacer l'architecture sur son plan véritable: social, esthétique et économique.

J'avais eu le grand privilège d'avoir été invité à une conférence présentée par un jeune architecte qui avait achevé, peu d'années auparavant, ses études à Florence (ce qui n'était pas courant à cette époque, et j'avais déjà une très grande admiration pour les œuvres de Leonardo Ricci); les impressions qu'il avait retirées d'un récent et long voyage en Union soviétique, tel était le sujet de sa conférence. L'orateur, vous l'avez deviné, était Jean-Marc Lamunière.

Il captiva son auditoire par une présentation très documentée des problèmes qui se posaient dans ce gigantesque pays et des solutions originales adoptées pour les résoudre. Il faut dire qu'à cette époque, les contacts avec l'Union soviétique étaient plutôt rares, et que les informations précises et objectives faisaient cruellement défaut. L'exposé fut tout à fait remarquable, et la curiosité, la finesse, la culture et l'esprit de synthèse dont avait fait preuve l'orateur laissaient présager un architecte qui allait prendre place parmi les plus grands.

Peu après, Lamunière remportait le concours de la tour des IRL; les esprits mal tournés déclarèrent, aussitôt le jugement connu, que cela ne pouvait être qu'une affaire de famille, et ils crièrent au concours alibi. Mais une fois la tour achevée, force leur fut d'admettre que Lausanne disposait désormais d'un nouveau bâtiment résolument moderne, l'un des seuls qui fût digne d'intérêt - si l'on excepte le Bellevue-Plage de Marc Piccard.

L'éloge officiel le rappelle fort opportunément: sous l'architecture de Lamunière apparaît l'influence de Perret, de Mies ou de Kahn; peu nombreux sont les architectes capables d'assimiler d'aussi brillante façon les dernières tendances, et qui les interprètent avec autant de talent, tandis que cela apparaît, non pas comme une concession à une quelconque mode, mais bien au contraire comme le produit réfléchi et exact, la meilleure réponse sans doute que l'on pouvait donner, à ce moment précis, au problème posé.

Un mot encore pour terminer. Nous connaissons l'attachement et la considération que ses anciens élèves portent à Lamunière; mais que ceux-ci sachent aussi que leur maître n'hésite pas à monter aux barricades pour les défendre, lorsque cela est nécessaire. Nous n'avons pas oublié les positions qu'il a défendues dans les colonnes mêmes de *IAS*, quand on décida de ne

pas confier le mandat de poursuite des études à l'un de ses meilleurs disciples, qui venait de triompher dans le concours pour l'aménagement de la Plaine de Plainpalais. Une fois de plus, Lamunière témoignait d'une envergure que beaucoup d'entre nous ne peuvent que lui envier.

François Neyroud

Le coin de la rédaction

Point final

Il y a quelques années à peine, le souhait le plus chaleureux qu'on pût formuler en fin d'année, spécialement à nos lecteurs architectes ou ingénieurs civils, était que l'an nouveau leur apporte son lot de mandats propre à assurer le plein emploi.

Aujourd'hui, on est saisi de vertige devant la multiplicité des tâches qui attendent ces professions et l'on se prend à craindre une nouvelle surchauffe dans le domaine de la construction, avec les retours de flamme que cela peut comporter. Face à des travaux de l'ampleur de Rail 2000, de la nouvelle ligne ferroviaire alpine ou de la réponse à la demande de logements, on voit poindre le danger du manque de personnel qualifié dans les bureaux d'étude.

C'est pourquoi nous souhaiterons avant tout que soit assurée la relève, grâce notamment à un regain d'intérêt pour les professions techniques universitaires. Tous les efforts consentis par nos Ecoles polytechniques pour améliorer la qualité de l'enseignement et pour intensifier les relations avec l'industrie ne peuvent être couronnés de succès que si les gymnasiens - les meilleurs gymnasiens! - trouvent de nouveau nombreux le chemin des EPF.

Au terme d'une année où l'éditeur et la rédaction d'*Ingénieurs et architectes suisses* ont fourni un effort sans précédent pour apporter aux lecteurs une matière variée et proche de l'actualité technique, nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et nous nous réjouissons de retrouver chacun dès le mois de janvier prochain.

*Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef*